

CANDIDATURE AUX TROPHÉES PRO BONO 2023

Maître Anissa DOUMI et SCHIZO OUI !



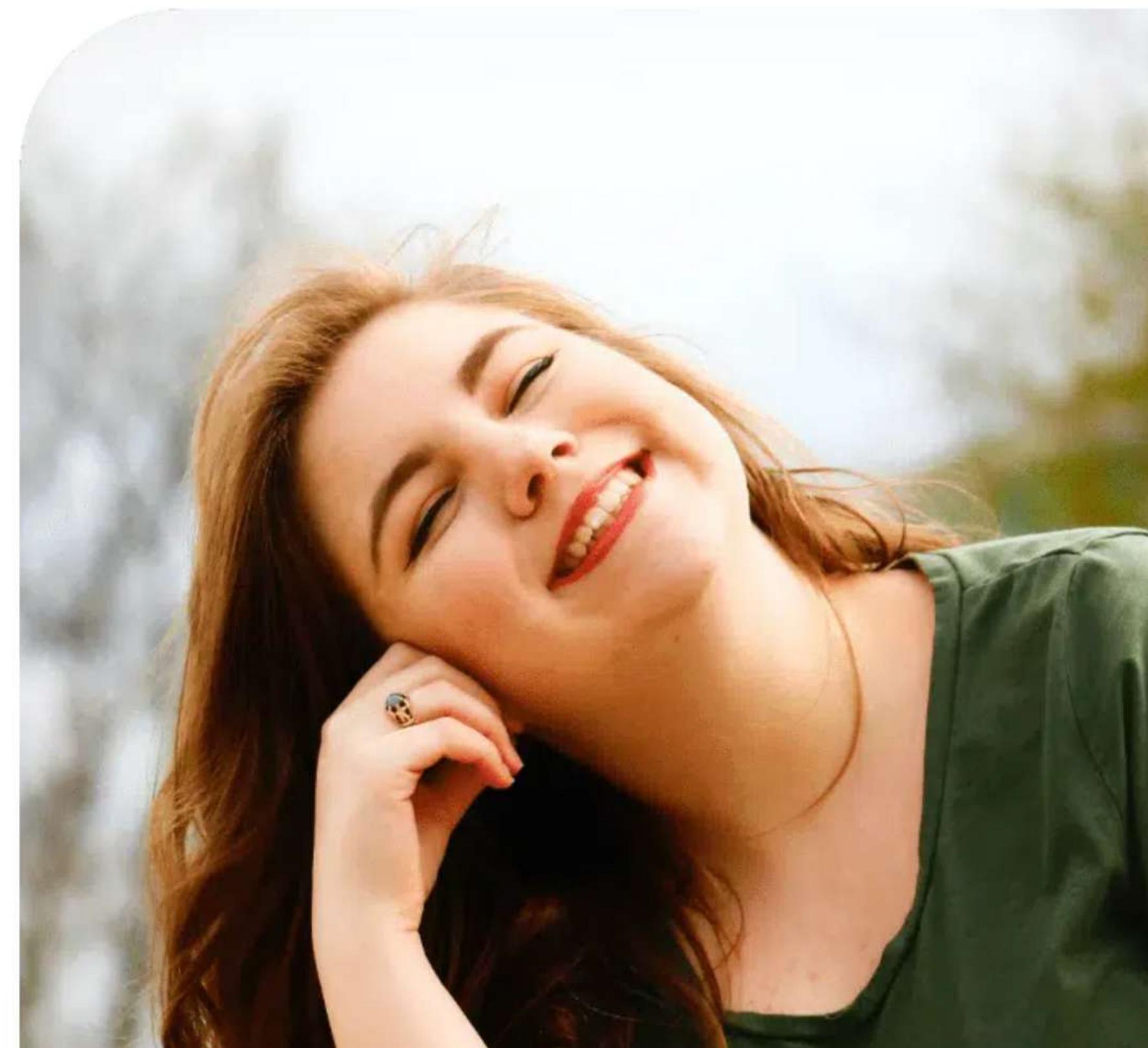


L'ASSOCIATION D'USAGERS EN SANTÉ MENTALE

Schizo Oui est une association nationale qui, depuis plus de 25 ans, accompagne les personnes qui souffrent de troubles schizophréniques et apparentés, et leurs proches. Lors de son début, seulement un schizophrène sur cinq avait connaissance de son diagnostic. Or, cette maladie touche 1% de la population toutes catégories sociales confondues. Il est donc nécessaire de s'unir pour la combattre en ayant des objectifs précis. C'est la volonté de Schizo-oui, une association apolitique et indépendante de tout groupe de pression.

SAVOIR PLUS

Plus de 25 ans
d'engagement !



LA SCHIZOPHRÉNIE C'EST QUOI EXACTEMENT ?

La schizophrénie fait partie des maladies dites psychiatriques ou mentales ou psychiques; c'est une maladie chronique du cerveau. Cette pathologie complexe et hétérogène touche près d'1% de la population dans le monde entier, quelles que soient les cultures ou les catégories sociales.

Pourtant, la schizophrénie est une maladie comme les autres :

La schizophrénie est une maladie comme les autres !

Il faut la faire connaître sans tabou.

Il faut apprendre à la gérer.

Il faut pouvoir accéder aux soins même quand on est en crise.

Il faut faire des recherches y compris génétiques.

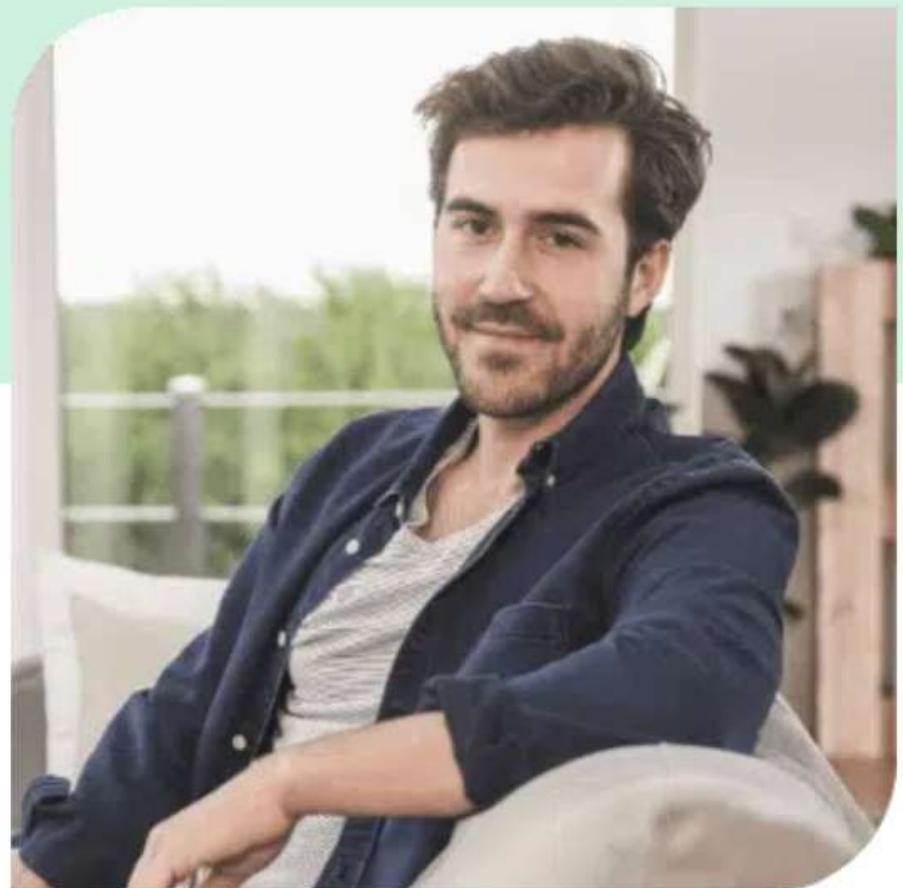
Il faut se solidariser pour y faire face.



SCHIZOOUI
Faire face à la schizophrénie

QUI ADHERE A L'ASSOCIATION SCHIZO OUI ?

L'association compte
près de 300
adhérents !



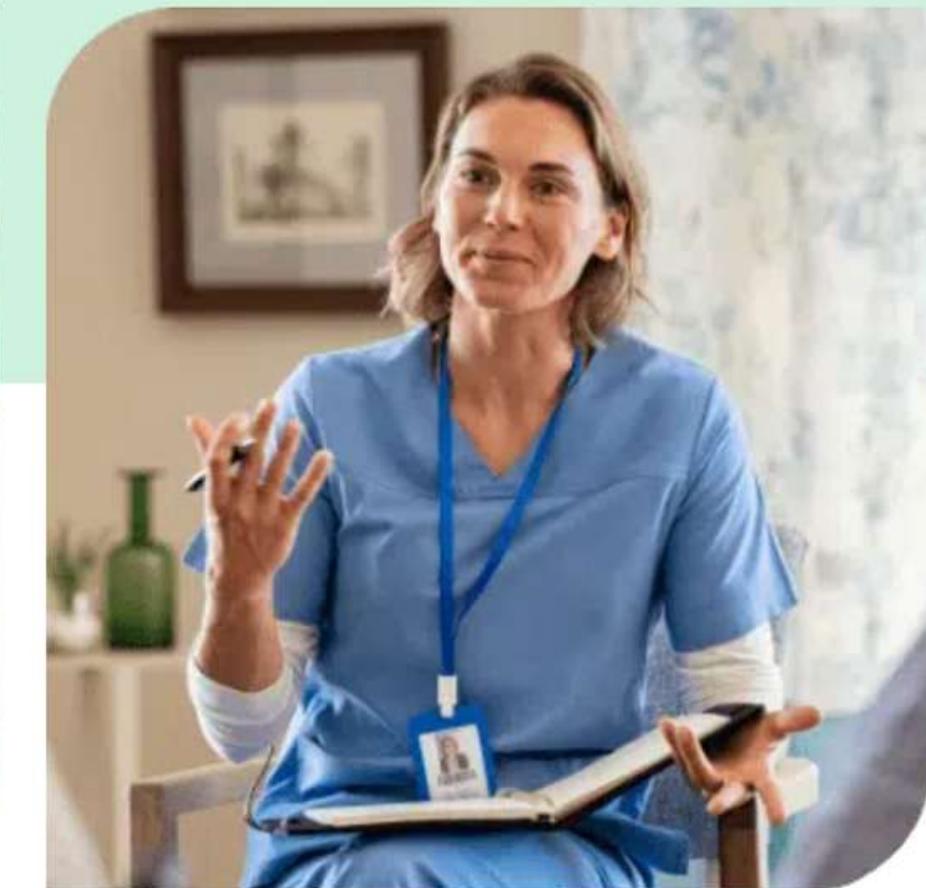
LES MALADES



LEURS FAMILLES



LEURS AMIS



LES SOIGNANTS



ADHÉRER



DEVENIR BÉNÉVOLE



FAIRE UN DON

LA SCHIZOPHRÉNIE ▾

BESOIN D'AIDE ? ▾

QUI SOMMES NOUS ? ▾

NOS ACTIONS ▾

NOUS SOUTENIR

Rechercher ...



Des juristes et une
psychologue sont à
l'écoute des
malades et de leurs
proches !

DES EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE EN PERMANENCE

La permanence téléphonique des soignants de l'association Schizo Oui offre écoute, soutien et conseils aux personnes touchées par la schizophrénie et leurs proches. Ce service contribue à combattre l'isolement, améliorer la qualité de vie et lutter contre la stigmatisation.



DROITS DES MALADES

L'association a réalisé des analyses de fond et des interventions auprès des Pouvoirs Publics et des médias. Elle demande hier et aujourd'hui le développement de la psychoéducation pour les patients et leur famille, la reconnaissance officielle du rôle de la famille auprès du patient (la rémunération des aidants familiaux), et une formation continue adaptée des intervenants primaires en santé mentale (les médecins généralistes par exemple).

Les malades et leurs familles ont des droits !

Droit aux soins en toutes circonstances, y compris quand le malade n'est pas en état de les solliciter (loi de 1990) ou en situation d'urgence

Droit au diagnostic, à l'information sur sa maladie et à une formation personnalisée à la gestion de ses troubles (loi du 4 mars 2002)

Droit à la qualité, à la continuité des soins, compte tenu des bonnes pratiques (résultats évalués) internationales et nationales. (doc HAS)

Droit au suivi médico-social, dans plusieurs types de structures, par l'intermédiaire des MDPH.

Droits sociaux (loi de 2005 sur le handicap, grille d'évaluation du handicap) et protection juridique des majeurs.

Droits des proches à l'information et à la formation, à une rémunération en tant qu'aidant familial (comme dans la maladie d'Elzheimer).

Des séminaires et des ateliers pour informer, écouter, éclairer et déstigmatiser !

NOS ACTIONS

AGENDA SÉMINAIRE 2023



SCHIZO? ...OUI! 1998 - 2023
FAIRE FACE A LA SCHIZOPHRENIE - Association agréée par le Ministère de la Santé
Secrétariat : 54 rue Vergniaud Bât. D, 75013 PARIS
Permanence d'écoute téléphonique et droits des usagers : +33 (0)1 45 89 49 44
Courriel : contact@schizo-oui.com, vosdroits@schizo-oui.com
Site : www.schizo-oui.com

SEMINAIRES SCHIZOPHRENIE 2023 – AGENDA

Samedi 17 juin 2023 9h30-17h00 - HÔTEL INN PARIS PLACE D'Italie, 178 Bd Vincent Auriol, 75013 Paris

9h30	Accueil et café
Colloque	
10h-10h15	<i>Introduction : 25 ans de l'association Schizo ? Oui !, faire face à la schizophrénie</i> Intervenant : François Cadilhon, président de Schizo ? ... Oui !
	Première partie : <i>Les soins en psychiatrie et la psychothérapie</i>
10h15-11h00	<i>Titre : Les soins en psychiatrie: description de la schizophrénie, organisation des soins</i> Intervenant : Dr. Juliette Greniou, psychiatre, chef de service au GHPG Groupe Hospitalier Paul Guiraud, Villejuif
10 min	Questions et réponses
11h10-11h40	<i>Psychologue Neuropsychologue</i> Intervenant : M. Wahiche Geoffroy, LAD -Nouveau Samah ESCAL
10 min	Questions et réponses
Deuxième partie : <i>Les troubles psychiques et le logement</i>	
11h50-12h20	<i>Accompagnement des usagers</i> Intervenant : Association "Un chez soi d'abord"
10 min	Questions et réponses
Pause déjeuner (60')	
Troisième partie : <i>Droits des usagers, droit de la personne vulnérable</i>	
13h30-14h30	<i>Le juge et la protection des majeurs vulnérables</i> Intervenant : Karine Wache-Vatin, 1ère vice-présidente adjointe, Magistrat coordonnateur du service de la protection des majeurs du tribunal judiciaire de Paris
10 min	Questions et réponses
14h40-15h10	<i>Hospitalisation d'office, soins sans consentement</i> Intervenant : Maître Anna Koenen, avocate, Commission d'hospitalisation sous contrainte du Barreau de Versailles
10 min	Questions et réponses

Nous garantissons la stricte confidentialité de ces renseignements contenus dans ce bulletin qui restent exclusivement réservés à l'usage interne de l'Association Schizo ? ...Oui ! que pour la seule gestion de votre soutien et intégrés à un fichier d'adhérents et donneurs. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à l'égard des données vous concernant conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 06.01.1978. Vous pouvez à tout moment demander à être effacé de ce fichier.

ATELIER PAIR-AIDANTS



SCHIZO? ...OUI! 1998 - 2023
FAIRE FACE A LA SCHIZOPHRENIE - Association agréée par le Ministère de la Santé
Secrétariat : 54 rue Vergniaud Bât. D, 75013 PARIS
Permanence d'écoute téléphonique et droits des usagers : +33 (0)1 45 89 49 44
Courriel : contact@schizo-oui.com, vosdroits@schizo-oui.com
Site : www.schizo-oui.com

DANS LE CADRE DU 25EME ANNIVERSAIRE DE SCHIZO OUI ET DES 20 EME JOURNEES DE LA SCHIZOPHRENIE



ATELIER PAIR-AIDANTS CONCERT DE SLAM

Dans le cadre du Partenariat en santé du CHU Sainte Anne
L'association Schizo ?...Oui ! organise une table ronde animée par des pairs-aidants

le vendredi 24 mars à 17h30
Centre Hospitalier Sainte-Anne - 1 rue Cabanis 75014 Paris - Amphithéâtre Morel

Animé par la Docteure Jouet et avec
Florent Babillote - Laure Dupuy - Stéphane Cognon

suivi du concert de slam de 19h à 19h30 (gratuit)
Inscription au 01 45 89 49 44 ou au 06 84 83 51 07



LES SOINS SANS CONSENTEMENT



SCHIZO? ...OUI! 1998 - 2023
FAIRE FACE A LA SCHIZOPHRENIE - Association agréée par le Ministère de la Santé
Secrétariat : 54 rue Vergniaud Bât. D, 75013 PARIS
Permanence d'écoute téléphonique et droits des usagers : +33 (0)1 45 89 49 44
Courriel : contact@schizo-oui.com, vosdroits@schizo-oui.com
Site : www.schizo-oui.com

LES SOINS SANS CONSENTEMENT

ATELIER ANIMÉ PAR

MAITRE RAPHAËL MAYET
AVOCAT AU BARREAU DE VERSAILLES

Comment cela marche ? Quels sont vos droits ? Être soigné en toute dignité

VENDREDI 21 AVRIL 2023, DE 14 HEURES A 17 HEURES

ENTREE GRATUITE
Inscriptions sur vosdroits@schizo-oui.com

CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE
1 RUE CABANIS, 75014 PARIS
AMPHITHÉÂTRE MOREL

Les patients concernés par les soins psychiatriques bénéficient des mêmes droits que les autres malades. Ce régime de soins libres est privilégié chaque fois que l'état de santé du patient le permet.

Cependant, il existe un dispositif exceptionnel de soins sans consentement qui permet de dispenser les soins nécessaires aux patients qui n'ont pas conscience de leurs troubles mentaux ni de leur besoin impératif de soins.

Les patients hospitalisés sans consentement représentent environ 20% du total des patients hospitalisés en psychiatrie.

La loi encadre ces soins psychiatriques sans consentement et prévoit des garanties spécifiques pour assurer le respect des droits et libertés des personnes concernées.

Maitre MAYET exerce son activité d'avocat à Versailles. Intervenant notamment en Droit de la santé, Me Raphaël MAYET est spécialisé en droits sans consentement.



Les actions de l'association sont
reconnues et soutenues!

L'ASSOCIATION A BÉNÉFICIÉ DES SOUTIENS SUIVANTS

Ministère des solidarités et de la santé, Fondation de France, Chantelix, Ville de Paris. Elle est membre des associations Gamian, France Assos et Unafam. Elle fait partie du Collectif Schizophrénies, une fédération de plusieurs associations portant toutes sur la schizophrénie.

[FAIRE UN DON](#)

NOS PARTENAIRES

